



info

Schaerbeek



Actualités ■ Actualiteit

QUAND LE NEPTUNIUM FAIT DES VAGUES AU CONSEIL COMMUNAL

L’avenant n°9 à l’Accord de Coopération entre l’Etat Fédéral et la Région de Bruxelles Capitale a prévu 5,6 millions € pour un projet de piscine à ciel ouvert et 7 millions € pour des travaux aux infrastructures sportives bruxelloises. Une bonne nouvelle qui s’est rapidement transformée en eau de boudin quand la Commune de Schaerbeek a introduit auprès de la Région de Bruxelles-Capitale et de M. Kir, un dossier qui lui tient à cœur depuis 2002 : la rénovation de la piscine Neptunium. Rénovation pour

Nathalie Toillon – En deux mots, cet accord de coopération qui nous promet des sommes très importantes... Qu’est-ce que c’est ?

Michel De Herde – Bruxelles étant capitale belge ET européenne, les communes sont appelées à veiller à l’image qu’elles véhiculent au travers de leurs divers bâtiments publics, parcs, églises, infrastructures sportives, etc.... En conséquence, ceux-ci doivent être régulièrement entretenus, parfois rénovés et éventuellement transformés.



Construit en 1958, le Neptunium mérite, aujourd’hui, une rénovation en profondeur

laquelle, Schaerbeek avait déjà introduit de nombreuses demandes. Hélas, de fausses promesses en explications confuses, le constat est aujourd’hui malheureusement très clair : le Neptunium ne recevra que 250 000€ pour une énième étude sans réel contenu. Contrairement à d’autres communes...plus chanceuses (?). Pour nous expliquer les tenants et les aboutissants d’un dossier très complexe: Michel De Herde, Echevin des Infrastructures sportives.

Cela ne se fait pas sans frais, bien sûr ! C’est pourquoi, l’Etat Fédéral a accepté de financer ces travaux afin de mieux mettre Bruxelles en valeur. Il mène cette tâche grâce à un comité d’accompagnement présidé par Laurette Onkelinx, en tant que Vice-Première Ministre. Et chaque année, un avenant complète l’accord.

■■■ > p.2

Bulletin bi-mensuel d’information communale • 04/12/2005 – N° 19
Tweewekelijkse gemeentelijke informatieblad • 04/12/2005 – N° 19
Produit et distribué par – Opmaak en verdeling



Plus d’emploi. Pour tous !

Accroître l’emploi et lutter contre le chômage sont des priorités politiques qu’on ne peut ignorer. Ce sont les miennes. C’est ainsi qu’à Schaerbeek, le Collège a soutenu le Plan Communal pour l’Emploi d’Etienne Noël. Or, lorsque je lis les statistiques, je ne peux concevoir que 15% de jeunes Bruxellois, à la sortie de l’école, se retrouvent au chômage. Chiffres plus élevés encore si les jeunes sont francophones, et plus encore s’ils sont allochtones. Luttons contre ces discriminations. Par exemple : la loi impose 25% d’employés flamands dans les services publics. Bien sûr, il faut que le service offert aux Schaerbeekois réponde à ce qu’ils sont en droit d’attendre. J’en fais une exigence incontournable. Néanmoins, ces obligations créent de réelles contraintes. Si tous les services doivent être bilingues, devons-nous exiger que tout le personnel le soit ? Ces quotas ne tiennent bien souvent pas compte des réels besoins du travail à effectuer. 25% sont réservés aux flamands, pour 9% de néerlandophones schaarbeekois. C’est d’autant moins d’emplois accessibles aux Schaerbeekois. Je suis convaincu que nous gagnerions en efficacité en adaptant ces critères. Et nous répondrions ainsi au défi de l’emploi des Bruxellois.

Meer werk ! Voor iedereen!

De kans om werk te vinden vergroten en de strijd aanbinden tegen werkloosheid zijn politieke prioriteiten die we niet kunnen negeren. Het zijn ook mijn prioriteiten. Het is ook zo te Schaarbeek, waar het College het Gemeentelijk Plan voor Werk van Etienne Noël onderschrijft. Maar, wanneer ik de statistieken bekijk, kan ik het niet aanvaarden, dat, bij het verlaten van de school, 15% van de jonge Brusselaars werkloos zijn. Deze cijfers liggen nog hoger wanneer de jongeren Franstalig zijn en nog hoger wanneer het allochtonen zijn. Ten aanval tegen deze discriminaties! Bijvoorbeeld: de wet voorziet dat 25% van de bedienden in de openbare sector Nederlandstalig moet zijn. Natuurlijk moet de dienst aan de inwoners van Schaarbeek beantwoorden aan hun verzuchtingen. Dit is ook mijn eis, waar je niet om heen kan. Niettemin, schept dit echte verplichtingen. Is het omdat alle diensten tweetalig moeten zijn, dat ieder personeelslid dat moet zijn? Deze quota’s houden niet altijd rekening met de werkelijk uit te voeren taken. 25% voor de Nederlandstaligen, voor 9% Nederlandstalige schaarbekenaars. Dus minder werkmogelijkheden toegankelijk voor schaarbekenaars. Ik ben er zeker van dat, door het aanpassen van deze criteria, we meer aan efficiëntie zouden winnen. En we zouden een antwoord geven aan het tekort aan werk voor de Brusselaars. ■

BERNARD CLERFAYT, Votre Bourgmestre / Uw Burgemeester

WANNEER NEPTUNIUM OPSCHUDDING VEROORZAAKT IN DE GEMEENTERAAD!

Het aanhangsel nr. 9 van het samenwerkingsverdrag tussen de Federale Regering en het Brussels Hoofdstedelijk Gewest voorzag 5,6 miljoen € voor een ontwerp van een zwembad met open dak en 7 miljoen € voor Brusselse sportinfrastructuurwerken. Goed nieuws dat snel als een nachtkaaers is uitgegaan van zodra de gemeente Schaarbeek haar dossier indiende bij het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en Dhr. Kir; een dossier dat na aan

het hart van de gemeente ligt sinds 2002: de renovatie van, het Neptunium zwembad. Renovatie waarvoor Schaarbeek al meermaals een aanvraag indiende. Wat jammer! Valse beloftes en vage uitleg: de toestand is vandaag duidelijk: Neptunium krijgt vandaag 250.000 € voor een zoveelste studie zonder inhoud. Dit in tegenstelling tot andere gemeentes ... meer “geluksvogel” zijnde?

(suite page 1)

N.T. – Un avenant sur lequel Schaerbeek comptait pour rénover le Neptunium

M.D.H. – En effet, la piscine de Schaerbeek a été conçue en 1958 sans tenir compte d’une quelconque économie d’énergie : simple vitrage partout, très grand volume d’eau et d’air à chauffer. D’autre part, bien que le Neptunium ait été entretenu normalement et régulièrement, il n’y a jamais eu de grands travaux de rénovation. Les derniers grands travaux que la commune a pu financer (500 000 euros) sur ses fonds propres ont visé à se mettre en ordre notamment par rapport à l’arrêté Gossuin relatif à la qualité de l’eau et de l’air.

N.T. – Quelles rénovations sont, aujourd’hui, indispensables ?

M.D.H. - Aujourd’hui, le Neptunium mérite une restructuration profonde à deux niveaux : le niveau technique invisible au visiteur et qui se trouve en sous-sol (chaudière, machinerie, la structure de la cuve, etc) et il faut également faire des investissements économisateurs d’énergie, tant pour l’environnement que pour la facture. Enfin, il y a un gros effort à faire en ce qui concerne les sanitaires, les lieux de détente et envisager des équipements modernes qui accompagnent aujourd’hui généralement la natation : sauna, jacuzzi, hammam etc. Pour ces gros travaux, un devis a été établi pour un montant de 2 millions d’euros.

N.T. – L’avenant n°9 tombait à pic alors ?

M.D.H. – Tout-à-fait ! Quand la commune a eu connaissance de l’avenant n°9 et des 7

millions d’euros disponibles pour les infrastructures sportives et qu’on a constaté qu’il n’y avait pas d’appel à projet, aucune procédure de sélection ni aucun critère de sélection, on n’a pas hésité à déposer notre candidature sans attendre que la situation se clarifie. Et dès le mois d’avril 2005, on a écrit à la Région de Bruxelles-Capitale, à M. Kir, afin de présenter une argumentation et une estimation des travaux pour un montant de 2 millions d’Euros.

N.T. – Mais, la commune passe à côté ?

M.D.H. – Oui ! Même si la Région prétend financer une étude en 2007 pour un montant de 250 000 euros, sans aucune garantie que les sommes pour les travaux seraient accordées à partir de 2008. On peut se poser quelques questions : pourquoi en 2007 et pas 2015 par exemple ? Pourquoi certaines communes se voient accorder des sommes qui comprennent à la fois les frais d’étude ET les coûts des travaux ? Enfin, cette étude portera sur quoi ? Impossible de savoir ! D’où notre colère, d’où notre motion !

N.T. – Alors que ce n’est pas la première fois que Schaerbeek tire la sonnette d’alarme ?

M.D.H. – Non même si certains ironisent et prétendent que le MR voulait tuer le Neptunium. Je tiens à rappeler qu’en 2002, en tant qu’Echevin des Sports, j’avais proposé, en conseil communal, de bâtir un New Neptunium au lieu d’investir dans un bâtiment vieillissant. Suite à un débat



Depuis 2002, Schaerbeek a investi plus de 350 000 euros sur ses fonds propres pour mettre en ordre, notamment, l’infrastructure pour la qualité de l’eau et de l’air

démocratique, il a été décidé de conserver le Neptunium et de le rénover. Je me suis rangé à l’avis de la majorité et depuis fin 2002- début 2003, la commune a investi plus de 350 000 euros sur ses fonds propres pour notamment la mise en ordre de l’infrastructure pour la qualité de l’air et de l’eau. C’est bien la preuve que la commune a continué à gérer le bien public en bon père de famille !

Nous avons fait tous les travaux urgents et imposés par la loi mais la grande cure de jouvence de 2 millions d’euros ne sera pas possible sans l’aide de la Région. C’est pour cette raison que le Collège a décidé de pré-

senter une motion au conseil communal du mois d’octobre : tous les membres du collège, à l’exception de M. Lahlali (PS), ont voté « pour » et la motion au conseil communal a rencontré l’adhésion de tous les membres du conseil sauf des membres socialistes (cf encart). ■

MOTION DU COLLEGE DES BOURGMESTRES ET ECHEVINS RELATIVE A L’AVENIR DE LA PISCINE PUBLIQUE «LE NEPTUNIUM »

Le Conseil Communal de Schaerbeek souhaite :

- que le service public essentiel que représente la piscine communale « Le Neptunium » soit maintenu ;

- que la priorité soit accordée par les gouvernements, aux dossiers visant à une réouverture ou à une poursuite, dans des conditions meilleures, des piscines publiques ;

- qu’un montant suffisant soit dédié de toute urgence par le budget régional et/ou l’accord de coopération, aux travaux à effectuer à la piscine communale « Le Neptunium ».

VOTEE PAR L’ENSEMBLE DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL ... A L’EXCEPTION DES SOCIALISTES. ■

ET BIENVENUE POLICIERS, CHIENS, CHEVAUX...A SCHAERBEEK !



Les chiens policiers peuvent se montrer très agressifs

Un nouveau chenil permettra d’accueillir d’ici fin 2007, 18 chiens et 4 boxes pour chevaux. L’occasion de lancer une brigade chevaline attendue depuis longtemps et de soulager les riverains de l’actuel chenil, des nombreux aboiements de ses locataires. Tel est en substance le projet lancé par Bernard Clerfayt, bourgmestre et David Yansenne, chef de zone Schaerbeek/Evere/Saint-Josse.

Qui parle de nostalgie ?

Il y a longtemps, Schaerbeek résonnait encore du bruit des sabots des chevaux et des ânes transportant nos griottes. David Yansenne a décidé de remettre ce bruit familial et sympathique au goût du jour : *Nous demandons régulièrement au Fédéral d’effectuer des patrouilles montées et actuellement, elles ont lieu 6 à 7 fois par mois. Mais le cheval est un moyen privilégié de rester en contact avec la population et nous n’avons de cesse de promouvoir cet aspect de la police de proximité !*

(suite page 2)

C'est pourquoi, je suis ravi du déménagement de l'ancien chenil vers la rue Cornil à Evere, sur un nouveau site de 880m² intégrant 18 boxes pour chiens et 4 pour chevaux. En outre, précise Bernard Clerfayt, l'ancien chenil ne répondait plus aux normes modernes et ne permettait pas une extension de la brigade ! Le nouveau chenil s'installera derrière la réserve du Moeraske, dans un bâtiment flambant neuf, en recul par rapport à la voirie et aux riverains. Le projet devrait coûter 2,3 millions d'euros.

Milou ou Rantanplan...

Le chien reste l'un des meilleurs moyens de rencontre entre personnes. A la police, on

l'a bien compris et c'est pourquoi, dès 2007, les chiens-policiers seront davantage présents sur le terrain. Comme le fait remarquer Julien Cleppe, maître-chien- policier depuis 25 ans : *Beaucoup de citoyens nous abordent et discutent avec nous de manière très conviviale quand nous sommes avec nos chiens... En plus, vous seriez étonnés du nombre de gens qui nous appellent afin de nous proposer leur chien pour la brigade !*

Si ça, ce n'est pas de la police de proximité !



... mais facilitent aussi grandement les relations avec les citoyens !

**WELKOM TE SCHAARBEEK AAN ...
POLITIEAGENTEN, HONDEN, PAARDEN !**

Een nieuwe kennel eind 2007 als nieuwe woonst voor 18 honden, samen met 4 boxen voor de paarden. Een uitstekende gelegenheid om de al lang verwachte paardenbrigade op te richten en de omwonenden rond de huidige kennel te verlossen van het vele blaffen van zijn bewoners. Dit is, in hoofdzaak, het project dat Bernard Clerfayt, burgemeester en David Yansenne, zonechef Schaarbeek / Evere / Sint-Joost beogen.

De kostprijs is geraamd op 2,3 miljoen euros. Het zal zowel toelaten het kader van de zone te verhogen, maar ook de werkmiddelen verbeteren van de honden-geleiders en de politie te paard.

**CE QUI VA CHANGER POUR
LES ECOLES EN 2006**

Le budget 2006 a déjà été longuement présenté lors de notre précédente édition, ainsi que les nombreux projets qui seront désormais envisageables. Cependant, vu l'importance des changements que ce nouveau budget va engendrer dans les écoles, il est difficile de résister à l'envie de les présenter plus en détail dans la mesure où le fonctionnement interne des écoles communales en sera grandement amélioré !

Le livre, un outil pédagogique oublié
Une des grandes préoccupations du Collège des Bourgmestre et Echevins et plus particulièrement de Mohamed Lahlali, Echevin de l'Instruction publique, est de replacer le livre au centre de l'éducation des enfants. C'est grâce à un montant important (50.000 euros) alloué à l'achat de manuels scolaires que les enfants pourront désormais feuilleter, non plus des photocopies, mais de véritables livres.

Des frais de garderies en baisse
L'accueil des élèves en dehors des heures scolaires - les garderies - constitue également une préoccupation fondamentale de l'échevinat. Il est vrai que ce service, faute de moyens budgétaires, pratique des frais de garderies élevés pour les familles. Néanmoins, une diminution des recettes « garderies » est prévue pour 2006, ce qui se traduira par une réduction sensible du budget consacré par des familles à ce poste.

L'accès à la culture pour toutes les écoles
Une majorité des écoles du réseau communal disposent toujours, comme par le passé,

de moyens supplémentaires dans le cadre des discriminations positives. Les écoles qui ne bénéficient pas de ce dispositif pourront désormais compter sur un budget communal (10.000 euros) pour organiser des activités culturelles.

Du nouveau pour l'école 14
Outre tous ces moyens supplémentaires, d'importants travaux de rénovation continuent dans nos écoles. La nouvelle école Chazal est sur le point d'être terminée. L'inauguration est prévue pour début janvier. Les élèves vont bénéficier de nouveaux locaux adaptés. La reconstruction de l'école 14 est en bonne voie puisque des moyens sont prévus au budget pour l'aménagement de locaux situés rue Navez afin d'accueillir les élèves durant les travaux.

Encadrement supplémentaire
Enfin, dans le cadre du Contrat stratégique pour l'école, un accroissement de complément de l'encadrement permet de soulager les instituteurs et les institutrices des classes de 1ère et de 2ème années primaires. Schaarbeek ne peut que se réjouir de cette mesure adoptée par la Ministre-Présidente de la Communauté française car c'est précisément à ce moment que des lacunes peuvent se créer et pénaliser les élèves ensuite tout au long de leur parcours scolaire.

**Cabinet de l'Instruction publique
Mohamed Lahlali**
**Pour toute information complémentaire :
02/244.70.30 ou 0476/785167.**



Une des préoccupations de Mohamed Lahlali, Echevin de l'Instruction Publique, est de replacer le livre au centre de l'éducation des enfants



SOLIDARITÉ AVEC LES PERSONNES HANDICAPÉES ET PARTICIPATION



Tamimount Essaidi, Echevine de l'Intégration sociale, de la Prévention et de la Solidarité, assume au Collège des Bourgmestre et Echevins la responsabilité de la politique des personnes handicapées, dont elle nous explique les tenants:

Madame Essaidi, la politique des personnes handicapées à Schaerbeek, ça consiste en quoi ?

Nous tentons principalement, dans la mesure de nos moyens, d'améliorer les conditions de déplacement des personnes à mobilité réduite. Les personnes qui se déplacent par exemple en chaise roulante ou qui ont un handicap de la vue désirent se déplacer dans la ville de la façon la plus indépendante possible, sans devoir être tout le temps dépendantes d'une autre personne.

A partir de là se pose la question du choix politique: voulons-nous une ville solidaire avec les personnes à mobilité réduite, où celles-ci peuvent participer à la vie sociale de la façon la plus autonome possible, sans être réduites constamment à l'assistanat? Ma réponse est oui, bien sûr.

Il faut savoir encore qu'environ un tiers de toute la population connaît, à un moment ou l'autre, des difficultés pour se déplacer. Que l'on pense aux personnes âgées, aux parents qui se déplacent avec des poussettes et des petits enfants... Un bâtiment avec des escaliers, une rue avec des bordures de trottoirs trop hautes peut être un obstacle pour eux aussi.

Est-ce donc si difficile que cela de se déplacer à Bruxelles, quand on est une personne à mobilité réduite?

Oui, ça l'est encore trop. Les personnes "valides" n'ont souvent pas conscience des difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite. Se déplacer à pied, monter dans le tram ou prendre sa voiture, est une chose banale. Mais ce qui n'est qu'un détail pour les personnes valides peut devenir un obstacle insurmontable pour les personnes à mobilité réduite.

Par exemple, un décalage vertical de plus de deux centimètres sur une bordure de trottoir ou sur le seuil d'entrée d'un bâtiment suffit pour rendre le passage d'une personne en chaise roulante très difficile sans aide extérieure. Un poteau placé au milieu d'un trottoir peut être un obstacle dangereux pour une personne aveugle.

Une place de stationnement réservé, occupée par la voiture d'une personne valide, peut obliger une personne handicapée à attendre dans sa voiture durant des heures. Mettez-vous seulement cinq minutes à la place de celle-ci, et vous serez d'accord de dire que c'est insupportable, parce que cette attente aurait pu être évitée si la personne valide s'était garée un peu plus loin.

Une place de stationnement réservé, occupée par la voiture d'une personne valide, peut obliger une personne handicapée à attendre dans sa voiture durant des heures. Mettez-vous cinq minutes à la place de celle-ci, et vous serez d'accord de dire que c'est insupportable, parce que cette attente aurait pu être évitée si la personne valide s'était garée un peu plus loin.

Les rues et les bâtiments plus anciens n'ont pas été aménagés en tenant compte de ces besoins et même aujourd'hui l'on retrouve encore des projets qui les négligent. Il existe depuis quelques années à Bruxelles un Règlement Régional d'Urbanisme, qui fixe des règles minimales d'accessibilité des bâtiments ouverts au public pour les personnes à mobilité réduite. Pourtant, lors de la première enquête publique sur le projet de restauration du Parc Josaphat, nous avons constaté que le bureau d'architectes n'avait même pas tenu compte de ce règlement!



Que faire, alors?

Agir à différents niveaux: renforcer les réglementations et faire appliquer au moins celles qui existent, sensibiliser les citoyens et les architectes, améliorer les solutions techniques...

Voici en tout cas ce que nous faisons à Schaerbeek avec nos moyens limités, le Service Solidarité ne comptant qu'une seule personne.

Il y a d'abord la Commission consultative pour la politique des personnes handicapées, fondée à l'initiative de mon prédécesseur, Xavier Winkel. Elle est composée de personnes à mobilité réduite résidant à Schaerbeek et de représentants d'associations actives dans le secteur des personnes handicapées. J'en assume la présidence en tant qu'Echevine de la Solidarité.

Nous y discutons des problèmes de mobilité rencontrés par les personnes handicapées à Schaerbeek et des solutions pour y remédier. Des experts en accessibilité y participent, tels l'association *Accès et mobilité pour tous* (AMT Concept) ou le bureau d'étude *Acces-A* (ANLH). C'est un lieu de participation essentiel, car il aide justement l'Administration communale à identifier les problèmes et il lui apporte beaucoup de savoir-faire technique, souvent gratuitement.

La Commission consultative pour la politique des personnes handicapées rassemble des personnes à mobilité réduite, des représentants d'associations actives dans le secteur des personnes handicapées et des experts, pour aider l'Administration communale à identifier les problèmes et les solutions appropriées.

Ensuite, il s'agit d'organiser la collaboration entre les différents services communaux, pour tenter de réaliser ces solutions. La politique des personnes handicapées est en effet une compétence dite transversale: pour améliorer l'accessibilité des bâtiments communaux, il faut travailler avec les architectes de la commune, tandis que pour les trottoirs, nous travaillons avec le Service Voiries. Pour les projets urbanistiques, c'est le Service Urbanisme qui intervient et nous travaillons encore avec le Service des Sports.

Dans ces collaborations transversales, nous cherchons toujours à mettre en place des solutions structurelles: plutôt que d'agir au coup par coup, le but est de transmettre le savoir-faire nécessaire aux agents communaux pour qu'ils l'intègrent systématiquement dans le fonctionnement de leurs Services. Mieux vaut prévenir que guérir, dit l'adage. Cela permet notamment de faire des économies, car c'est beaucoup moins coûteux de prévoir les adaptations nécessaires dès le début d'un projet, que de faire après coup des transformations. Je constate que les agents de l'Administration communale sont le plus souvent très motivés pour acquérir ce savoir-faire et c'est très encourageant.

Quelques exemples de réalisations?

Les travaux d'aménagement de l'Hôtel communal et des autres bâtiments communaux ont été poursuivis. Les membres de la Commission consultative pour la Politique des Personnes handicapées ont effectué plusieurs visites sur le terrain et ont rencontré les architectes communaux.

Une formation en accessibilité des bâtiments et des rues a été organisée à destination des agents communaux et de la police. Ceux-ci ont été mis dans la situation d'une personne en chaise roulante ou d'une personne aveugle, et ont découvert par l'expérience les nombreux pièges et obstacles auxquels ces derniers sont confrontés dans leurs déplacements.

Dans les projets de réaménagement urbains réalisés dans le cadre des Contrats de Quartier, des clauses de contrôle de l'accessibilité des aménagements ont été insérées dans les appels d'offre aux bureaux d'architectes.

Le Service des voiries a réalisé un fichier technique qui tient compte des impératifs d'accessibilité, qui sera utilisé pour les aménagements à venir des rues et des trottoirs. Ce service a aussi réalisé lui-même des aménagements sur la place Pavillon, devant la rendre plus praticable pour les personnes aveugles. C'est une première.

Le site du Terdelt va être réaménagé lui aussi pour le rendre accessible aux joueurs de tennis en chaise roulante.

Sur les dossiers ne relevant pas directement de la responsabilité communale, nous intervenons par exemple au niveau des enquêtes publiques, comme pour le projet de restauration du Parc Josaphat ou tout récemment pour le projet de nouveau Règlement Régional d'Urbanisme. Des associations représentant les personnes à mobilité réduite avaient fait une série de remarques dont il n'a pas été tenu compte dans le projet soumis à l'enquête publique. Le Conseil communal a aujourd'hui approuvé ces remarques et les a insérées dans l'avis que la Commune de Schaerbeek va remettre à la Région bruxelloise.

Pour toute information: Cabinet de l'Echevine de la Solidarité, 02/ 216 91 73 – tessaidi@schaerbeek.irisnet.be



SOLIDARITEIT MET DE GEHANDICAPTE PERSONEN EN PARTICIPATIE

Tamimount Essaïdi, Schepene van Sociale Integratie, Preventie en Solidariteit, draagt op het College van Burgemeester en Schepenen de verantwoordelijkheid van het beleid voor de gehandicapte personen, waarvan zij ons hier de krachtlijnen uitlegt:

Mevrouw Essaïdi, waaruit bestaat het beleid voor gehandicapte personen in Schaarbeek?

Wij proberen hoofdzakelijk, in de mate van onze middelen, om de verplaatsingsmogelijkheden van personen met beperkte mobiliteit te verbeteren. De personen die zich bijvoorbeeld in een rolstoel verplaatsen of personen met een visuele handicap willen zich in de stad op een zo onafhankelijk mogelijke wijze verplaatsen, zonder de hele tijd afhankelijk te zijn van andere personen.

Daar stelt zich een vraag van beleidskeuze: willen wij een stad die solidair is met de personen met een beperkte mobiliteit, waar zij deel kunnen nemen aan het sociale leven op een zo autonoom mogelijke wijze, zonder voortdurend op bijstand beroep te moeten doen? Mijn antwoord is ja, natuurlijk.

Men moet eveneens weten dat ongeveer een derde van de bevolking op het één of ander moment moeilijkheden heeft om zich te verplaatsen. Laten we aan de bejaarden denken, aan de ouders die zich met een kinderwagen en kleine kinderen verplaatsen... Een gebouw met trappen, een straat met te hoge stoepranden kan eveneens voor hen een hinderpaal worden.

Is het dan zo moeilijk om zich in Brussel te verplaatsen, wanneer men een persoon is met beperkte mobiliteit?

Ja, er is nog veel te doen. De "mobiele" personen zijn zich vaak niet bewust van de moeilijkheden die personen met beperkte mobiliteit ondervinden. Zich te voet verplaatsen, een tram opstappen, zijn auto nemen, zijn allemaal banale zaken. Maar wat slechts een detail is voor de mobiele personen, kan een onoverkomelijke hinderpaal worden voor personen met beperkte mobiliteit.

Een drempel bijvoorbeeld van meer dan twee centimeter aan een stoeprand of een toegang tot een gebouw volstaat om de toegang zeer moeilijk te maken voor een persoon in een rolstoel zonder hulp van derden. Een paaltje geplaatst in het midden van een voetpad kan een gevaarlijk obstakel zijn voor een blinde persoon.

Een voorbehouden parkeerplaats, die door een auto van een mobiele persoon wordt ingenomen, kan een gehandicapte persoon verplichten om uren in zijn auto te zitten wachten. Zet u vijf minuten in zijn plaats, en u zult akkoord gaan om te zeggen dat dit ondraaglijk is, omdat dit wachten had kunnen voorkomen worden als de mobiele persoon zich iets verder geparkeerd had.

Straten en oudere gebouwen werden ingericht zonder rekening te houden met deze behoeften en zelfs vandaag vindt men nog projecten terug die ze verwaarlozen. Er bestaat sinds enkele jaren in Brussel een Regionaal Stedebouwkundig Reglement, dat voor gebouwen toegankelijk tot het publiek minimale regels

bepaalt voor de toegankelijkheid van personen met beperkte mobiliteit. Nochtans hebben wij vastgesteld bij het eerste openbare onderzoek over het restauratieproject van het Josafatpark, dat het architectenkantoor met dit reglement zelfs geen rekening had gehouden!

Wat dan te doen?

Op verschillende niveaus handelen: de reglementeringen versterken en degenen die bestaan minstens laten toepassen, de burgers en de architecten bewust maken, de technische oplossingen verbeteren...

Ziehier wat wij in Schaarbeek met onze beperkte middelen doen, daar onze Dienst Solidariteit slechts één persoon telt.

Eerst is er de *Adviescommissie voor het Beleid van de Gehandicapte Personen* die op initiatief van mijn voorganger, Xavier Winkel, werd opgericht.



Un seuil de plus de 2 cm, et le bâtiment n'est plus accessible pour une personne en chaise roulante. / Een drempel van meer dan 2 cm, en het gebouw is niet meer toegankelijk.

Deze Commissie is samengesteld uit personen met beperkte mobiliteit die in Schaarbeek wonen en uit vertegenwoordigers van verenigingen die actief zijn in de sector van de gehandicapte personen. Ik zorg als Schepene van Solidariteit voor het voorzitterschap ervan.

Wij discussiëren er over de mobiliteitsproblemen die door gehandicapte personen in Schaarbeek ondervonden worden en over oplossingen om deze te verhelpen. Deskundigen in toegankelijkheid nemen er deel aan, zoals de vereniging *Toegang en mobiliteit voor iedereen* (AMT Concept) of het studiebureau *ACCES-A* (ANLH). De Adviescommissie is een wezenlijke plaats van participatie, want zij helpt de Gemeentelijke Administratie de problemen te identificeren en brengt haar vele technische knowhow bij, vaak gratis.

Vervolgens gaat het erom de samenwerking tussen de verschillende gemeentelijke diensten te organiseren, om deze oplossingen te verwezenlijken.

Het beleid voor de gehandicapte personen is immers een zogenaamde transversale bevoegdheid: om de toegankelijkheid van de gemeentelijke gebouwen te verbeteren, moet men met de architecten van de gemeente werken, terwijl voor de stoepen, wij met de Dienst Wegennetten werken. Voor de urbanistische projecten, is het de Dienst Stedenbouwkunde die zich inmengt en wij werken ook nog met de Sportdienst.

In deze transversale samenwerkingen proberen wij altijd om structurele oplossingen voorop te stellen: eerder dan slag per slag te handelen, is het doel de noodzakelijke knowhow aan de gemeentelijke agenten over te brengen opdat zij deze systematisch in de werking van hun diensten zouden integreren. Het is beter te voorkomen dan te genezen, zegt het spreekwoord. Dit laat onder andere toe om besparingen te realiseren, want het is veel minder duur de noodzakelijke aanpassingen te voorzien vanaf het begin van een project, dan om achteraf veranderingen te doen. Ik stel vast dat de agenten van de Gemeentelijke Administratie meestal zeer gemotiveerd zijn om deze knowhow te verkrijgen en dat is zeer bemoedigend.

Enkele realisaties?

De aanpassingswerken aan het Gemeentehuis en andere gebouwen van de gemeente worden verdergezet. De leden van de *Adviescommissie voor het Beleid van de Gehandicapte Personen* hebben meerdere werkbezoeken afgelegd en de gemeentelijke architecten ontmoet.

Een opleiding in toegankelijkheid van gebouwen en straten werd voor de gemeentelijke en politie-agenten georganiseerd. Zij werden in de situatie van een persoon in rolstoel of een blinde persoon geplaatst en hebben proefondervindelijk de talrijke strikken en hinderpalen leren kennen waarmee deze laatsten in hun verplaatsingen worden geconfronteerd.

De Dienst van de Wegennetten heeft een technisch bestand gemaakt dat met de toegankelijkheidsvoorschriften rekening houdt, en dat zal gebruikt worden bij de toekomstige aanpassingen van straten en stoepen. Deze dienst heeft zelf de aanpassingen van het Paviljoenplein verwezenlijkt, opdat het ook voor blinde personen praktisch zou zijn. Het is een primeur.

De Terdelt zal eveneens ingericht worden om het toegankelijk te maken voor tennisspelers in rolstoel.

Op de dossiers die niet direct onder de gemeentelijke verantwoordelijkheid vallen, grijpen wij bijvoorbeeld in op het niveau van de openbare onderzoeken, zoals voor het restauratieproject van het Josafatpark of zeer onlangs voor het project van het nieuw Regionaal Stedenbouwkundig Reglement. Verenigingen die personen met beperkte mobiliteit vertegenwoordigen hadden een reeks opmerkingen gemaakt waarmee geen rekening werd gehouden in het project dat aan het openbaar onderzoek voorgesteld werd. De Gemeenteraad heeft onlangs deze opmerkingen goedgekeurd en heeft ze in het advies laten opnemen dat de Gemeente van Schaarbeek aan het Brussels Gewest zal overhandigen.

Voor meer informatie: Kabinet van de Schepene van Solidariteit, 02/216 91 73 – tessaidi@schaarbeek.irisnet.be



CONSEIL COMMUNAL

La prochaine réunion du conseil communal aura lieu le 21 décembre 2005.

GEMEENTERAAD

De volgende vergadering van de gemeenteraad zal plaatsvinden op 21 december 2005.

CONFÉRENCE

Mardi 13 décembre 2005 à 20h : «SAUVE-TEURS HEROÏQUES », « Genèse et histoire du sauvetage air-mer » par Robert GOLLIER, historien amateur – collaborateur bénévole de la section Marine du Musée Royal de l’Armée. Début de la conférence à 20h00. Salle des Mariages de l’Hôtel communal, Place Colignon, 1030 Schaerbeek. Le caricaturiste MOORE saisira les moments forts de la soirée. Entrée gratuite, réservation souhaitée du lundi au vendredi de 8h00 à 15h30 : Cabinet de l’Echevin Bernard Guillaume – Tél. 02/244.70.32 ou par e-mail : bguillaume@schaerbeek.irisnet.be.

Jeudi 8 décembre 2005 à 20h30 : GUERRE DES BALKANS ET INSTRUMENTALISATION par Louise Lambrichs : un exposé à rebours des manipulations et aveuglements sur la guerre en ex-Yougoslavie. Aux halles de Schaerbeek, rue Royale Sainte Marie 22a, 1030 Bruxelles. Info et réservations : 02/218 21 07.

Le 8 décembre 2005 à 20h : LETTRES OUVERTES : Rencontre entre les Prix Rossel 2004 et 2005. Après Thomas Gunzig, Xavier Deutch, Ariane Le Fort, Isabelle Spaak, Prix Rossel 2004, avec son premier roman « Ça ne se fait pas » (Editions des Equateurs) rencontre le ou la Lauréat(e) du PrixRossel 2005. Une rencontre animée par Françoise Nice, journaliste RTBF. A la Maison des Arts de Schaerbeek, 147, chaussée de Haecht à 1030 Bruxelles. P.A.F. 3€. A l’initiative de Georges Verzin, Echevin de la Culture et du Tourisme. Info : 02/218.79.98.

THÉÂTRE

Du 7 au 11 décembre à 20h30 (sauf le dimanche à 17h) : RUE DES FLEURISTES, Scène de Vies. Ecriture et jeu Nicole Dumez. Une co-production du Théâtre de la Vie, rue Traversière 45, 1210 Bruxelles. Info et réservations: 02/219 60 06.

Du 14 au 18 décembre à 20h30 (sauf le dimanche à 17h) : AMOUR AMOR, librement inspiré de légendes d’amour fou. Ecriture et jeu Nicole Dumez. Une co-production du Théâtre de la Vie, rue Traversière 45, 1210 Bruxelles. Info et réservations: 02/219 60 06.

Du 17 au 30 décembre à 20h30 : LES AMANTES d’après le roman d’ Elfriede Jelinek. Mise en scène Virginie Strub, par la Kirsch Compagnie. Au Théâtre Océan Nord, Rue Vandeweyer 63, 1030 Bruxelles. Info et réservations : 02/216 75 55.

Du mardi 13 au samedi 31 décembre 2005 : LE CHOU MAN SHOW avec Philippe Drecq, l’un des piliers du Magic Land depuis près de vingt ans. Ce spectacle est le résultat de 20 ans de complicité, l’aboutissement d’un humour poussé au paroxysme et à l’absurde et la prestation d’un comédien accompli aux multiples facettes. A ne pas manquer pour les fans de la compagnie. Au Magic Land Théâtre, rue d’Hoogvorst 14, 1030 Bruxelles, Info et réservations : 02/245.24.53.

Du 20 au 23 décembre à 20h30 : TOUT EST VRAI MÊME SI C’EST FAUX, Récits de vies. Ecriture et jeu Nicole Dumez. Une co-production du Théâtre de la Vie, rue Traversière 45, 1210 Bruxelles. Info et réservations: 02/219 60 06.

CAFE-THEATRE

A l’Os à Moëlle, Avenue Emile Max 153, 1030 Bruxelles. Réserver n’est pas indispensable mais confortable, aux numéros suivants: 02/216 25 68 et 02/660 42 31.

Le samedi 3 décembre à 21h30 : MARC HERMAN dans le Stuuût 4

Le samedi 17 décembre à 21h30 : THE DIXIE RAMBLERS, les bonnes vibrations de la Louisiane

EXPOSITION

Du 26 novembre au 17 décembre (vernissage : 25 novembre à partir de 18h00) : DE CI DE LA, du collectif de photographes Arboressence. A la Maison des Citoyens, place Gaucheret, 20, 1030 Bruxelles. Du mardi au vendredi de 10h à 17h, les samedis de 11h à 18h en présence des photographes. Une organisation du Service de la Culture de Schaerbeek (contact : Nancy Casielles 02/218.79.98) et de Soleil du Nord (contact : Stéphanie Doucet 02/204.05.43). Avec le soutien de Georges Verzin, Echevin de la Culture et du Tourisme de Schaerbeek et, en collaboration, avec Tamimount Essaïdi, Echevine de la Prévention, de l’Intégration sociale et de la Solidarité.

Du 13 au 17 décembre 2005 : LEGENDES par Emiel Daenen (peintre). Jacques Vanaise (auteur) présente son livre « La légende des signes »(Ed. Le Cri). En semaine de 09h à 16h, le jeudi jusqu’à 19h, samedi 17 décembre 2005 de 10h à 12h. Dans le Hall des Echevins de l’Hôtel communal de Schaerbeek. A l’initiative de Georges Verzin, Echevin de la Culture et du Tourisme. Info : 02/218.79.98

SPECTACLE

Samedi 10 décembre 2005 à 20h30 : JACQUES HIGELIN ENCHANTE TRENET avec un piano, des guitares, un accordéon, des percussions.....Au Théâtre 140, avenue Eugène Plasky 140, 1030 Bruxelles. Infos et réservations: 02/733 97 08, de 12h00 à 18h00, tous les jours ouvrables et les samedis de représentation.

CONCERTS

Le 8 décembre à 20h00 : MELODIES ITALIENNES ; Dans le cadre de la présentation de l’Art lyrique, le ténor Jean-François Dickstein et le pianiste Michel Delcominette nous promèneront à travers les compositions de Tosti, Bellini, Donizetti, Scarlatti, Caldara,etc. Le concert aura lieu, dans la salle des mariages à l’hôtel communal de Schaerbeek, place Colignon. L’entrée est de 10 euros (8 pour les membres AMAS, les enfants, les étudiants, et les seniors), et les bénéfices de la soirée sont reversés à l’hôpital des enfants Reine Fabiola. Réservations : 02/218 79 98.

EXPOSES-DEBATS

Lundi 5 décembre de 12h30 à 14h : GROSSESSE NON DESIREE : QUELS CONFLITS ? par Colette Beriot, psychanaliste. Rue du Noyer 344, 1030 Bruxelles. Une organisation du Bureaux de quartiers, PAF : 6 € la conférence. Info et réservations : 02/733 43 95.

VISITES EN FAMILLE

Le samedi 10 décembre 2005 à 16h : LA MAISON AUTRIQUE de Horta. Premier édifice marquant de Victor Horta, Elle a fait récemment l’objet d’une restauration exemplaire. La scénographie a été confiée à François Schuiten et Benoît Peeters. De la cave au grenier, vous pourrez vous replonger cent ans en arrière, dans l’âme des maisons bruxelloises. la visite sera avant tout destinée à faire découvrir aux enfants, l’art de vivre à la fin du XIX et l’univers de Victor Horta. (www.autrique.be); Rendez-vous : 10 minutes avant la visite : 266 chaussée de Haecht à 1030 Schaerbeek, près de l’Avenue Louis Bertrand ; P.A.F. : 4 € adulte et 3 € enfant et Schaerbeekois (le prix comprend l’entrée, la visite guidée est offerte). Le nombre de places étant limité, la réservation est obligatoire avant le 1er décembre. En contactant Anne-Cécile Maréchal au 02/218.79.98 - Maison des Arts. La réservation ne sera considérée comme effective qu’après réception du montant sur le compte 068-0845620-01 de l’asbl « Les Amis de la Maison des Arts de Schaerbeek » avec mention des noms, du nombre de participants et de la date choisie. Une initiative de Georges Verzin, Echevin de la Culture et du Tourisme.

SENIORS

Le 7 décembre à partir de 14h00 : FÊTE DES GRANDS PARENTS, avec le fabuleux spectacle de "Tap Dance Show" de Sam et Sandy et le Comédien ENEA DAVIA avec son One Man Show "C'est pas facile la vie à deux!". Au Théâtre 140, avenue Plasky 140, 1030

Bruxelles. Info et réservations : service seniors : 02/244 73 10.

WANDELINGEN

Zondag 4 december: DEN BERG VAN KRUMME TRIEN. Afspraak: Ingang van het gemeentehuis (Colignonplein) – 10u. Voor informatie en reservatie: Dienst Nederlandse Cultuur - 02-244 73 09 of iwauters@schaarbeek.irisnet.be. Deelnemen kost 5 Euro.

TOUT PETITS

Le 4 décembre à 10h30: BEBE BOUQUINE et BEBE SOURD BOUQUINE. (Pour les 0 à 4 ans). A la Bibliothèque Helmet, chaussée de Helmet, 272 Info: 02/242.68.68.

Samedi 17 décembre 2005 à 15h00, le Théâtre de la Guimbarde-La Noria présente « TERRES », un spectacle pour les tout petits de 18 mois à 3 ans. 70 kilos de terre.... Des formes naissent entre les doigts du comédien-sculpteur : petits bonhommes, montagnes, océans, arbres, animaux, ...Une musique qui respire au rythme naturel de la vie et fait vibrer l’espace autour des sculptures . Une voix qui voyage librement, des likembés, quelques flûtes de bambou, de petites percussions et les bruits de l’eau dans la callebasse. Au Centre Culturel de Schaerbeek – 91-93 rue de Locht. P.A.F. : 5 euros. Infos et réservation : Maison des Arts - 02/218 79 98. A l’initiative de Georges Verzin, Echevin de la Culture.

MARCHE DE NOËL

Samedi 10 décembre de 11h à 19h et dimanche 11 décembre de 11h à 18h : MARCHE DE NOEL A L’ECOLE N°6, rue Richard Vandevelde. Pour plus d’informations, vous pouvez contacter le service des Classes moyennes de la Commune de Schaerbeek au 02/244.73.21.

BROCANTES et FÊTES DE QUARTIER

Brocante **Place des Chasseurs Ardennais: le premier samedi de chaque mois.**

Inscriptions et renseignements: 02/244.71.04 (uniquement le mardi). Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service des Classes moyennes au 02/244.73.21

ROMMELMARKTEN en WIJKSFEESTEN

Rommelmarkt Ardense Jagersplein: de eerste zaterdag van de maand.

Inlichtingen de dinsdagen op 02/244.71.04. Voor alle andere inlichtingen aarzel niet de dienst Middenstand te contacteren 02/244.73.21

SPORT

Samedi 17 décembre 2005 à partir de 16h : BRUXELLES MA BELLE, randonnée internationale pédestre nocturne au cœur de Bruxelles organisée par La Breugelienne. 12, 16, 20 km : départ et arrivée à la Salle Omnisports, avenue du Suffrage Universel, 1030 Bruxelles.

CARNAVAL

Samedi 3 décembre 2005 à 20h00 : ELECTION DU PRINCE CARNAVAL SCHAERBEEK 2006. A l’Eglise Sainte Suzanne, avenue Gustave Latinis 48a, 1030 Bruxelles. Info : 02/244 73 21. Une initiative de Jean Pierre Van Gorp, Echevin des Classes Moyennes.

CARNAVAL

Zaterdag 3 december 2005 om 20u00 : VERKIEZING PRINS CARNAVAL SCHAARBEEK 2006. Zaal St Suzanne, Gustave Latinislaan 48A; 1030 Schaarbeek. Inlichtingen: 02/244 73 21. Een initiatief van Jean-Pierre Van Gorp. Schepen van Middenstand.



Saint Nicolas est à Schaerbeek ! Comme chaque année, pour fêter le retour de St Nicolas, le Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune, à l'initiative de Michel De Herde, Echevin de l'Enfance, a le plaisir d'inviter tous les petits enfants sages, âgés de 3



à 7 ans à venir rencontrer gratuitement Saint Nicolas qui leur offrira un petit cadeau. Cela se passe le mercredi 7 décembre 2005 à partir de 13h00, à l'école 10, Grande Rue au Bois 57, 1030 Bruxelles. Après avoir rencontré Saint Nicolas, les enfants

pourront participer à diverses activités (grimage, châteaux gonflables, bricolage, psychomotricité, etc). Les enfants seront obligatoirement accompagnés d'un parent dans la salle. Renseignements : 02/244 77 18.

La comptabilité, aujourd'hui... Formation STICS asbl (réalisée grâce au soutien de la Cocof/programme Cohésion sociale et du MCF/service Education permanente) : "La comptabilité : de l'organisation des documents à son informatisation", les jeudi 01 et samedi 10 décembre 2005. Lieu : Bruxelles. Possibilité de s'inscrire via notre site, par courrier ou par fax. Le programme complet de nos formations 2006 est également disponible sur notre site. STICS (service pour la transformation, l'innovation et le changement social) asbl. Site : www.stics.be , rue Dupont 62, 1030 Bruxelles, Tél. : 02/414 23 04, Fax : 02/415 89 26, Courriel : stics@stics.be

Noël de cristal à Helmet : des centaines de crèches du monde entier dans un monde de cristal (avec la collaboration du Val St Lambert) dans l'ancienne église de la Ste Famille, c'est ce que la Fabrique d'Eglise vous propose de découvrir en cette période de fin d'année. Eglise de la Ste Famille, av Huart Hamoir, du samedi 10 au mercredi 21/12/05, de 9 à 16h. Avec le soutien d'Etienne Noël, Echevin des Cultes. Possibilité de visites commentées pour les écoles. Info : 02/244 70 02.

Kerstmis in kristal te Helmet : een honderdtal kribben uit gans de wereld in een wereld van kristal (met de medewerking van Val St Lambert) in de oude kerk Sint Familie, dit is wat de kerk-fabriek u voorstelt te ontdekken in deze periode van het einde jaar. Kerk Sint Familie, Huart Hamoiraan, van zaterdag 10 tot woensdag 21/12/05, van 9 tot 16u. Met de steun van Etienne Noël, Schepen van Erediensten. Mogelijkheid tot begeleide bezoeken voor scholen. Info : 02/244 70 02.

C'est l'anniversaire de votre enfant ? Et vous ne savez pas où l'organiser ? Pas de problème ! L'asbl Ludocontact vous propose un lieu adapté et des animations adaptées à l'âge des enfants. Tous les samedis et dimanches de 14h à 17h : rue G. Guffens 24, 1030 Bruxelles. Renseignements : 02/245 27 81.

ATTENTION ! LE TUEUR SILENCIEUX FRAPPE DANS VOS MAISONS...

Le CO (monoxyde de carbone), aussi appelé le « tueur silencieux », est un gaz très dangereux. Il ne se voit pas, il ne se sent pas, il envahit tout l'espace et peut être mortel.

D'où vient-il ?

L'intoxication au CO est souvent due au fonctionnement défectueux d'appareils à combustion : un chauffe-eau à gaz mal réglé, poêle à charbon, chauffage d'appoint. Il peut aussi être dû au mauvais entretien des cheminées ou à l'aération insuffisante de certains locaux.

Quels sont les signes d'intoxication ?

Maux de tête, nausées, vomissements, palpitations, vertiges et perte de connaissance sont les signes avant-coureurs d'une intoxication. Et que faire alors... ?

- arrêtez l'émission de CO
- protégez votre visage à l'aide d'un linge humide
- aérez la pièce à tout prix
- appelez les secours en formant le 100 et précisez qu'il s'agit sûrement d'une intoxication au CO
- si possible, sortez la ou les victimes à l'air libre.

Comment s'en préserver ?

Avant chaque hiver, faites ramoner vos cheminées. Faites vérifier par un professionnel le bon fonctionnement des chauffe-eau et des foyers de combustion. Prévoyez une aération dans votre salle de bain : grille en bas de la porte. N'utilisez jamais un chauffage d'appoint (poêle à pétrole, à butagaz) non raccordé à une cheminée plus d'une heure d'affilée. Ne le faites pas fonctionner dans de petites pièces ou pendant votre sommeil.

Mieux vaut prévenir que guérir...

L'ASBL Habitat-Santé a lancé une nouvelle campagne de prévention pour lutter contre le nombre d'intoxications au monoxyde de carbone. Sur simple appel téléphonique, un technicien de l'association se déplacera à domicile pour évaluer les risques de diffusion de monoxyde de carbone liés à l'utilisation d'appareils de chauffage et de chauffe-eau. Infos : tous les mercredi, jeudi et vendredi de 9 à 13 heures au 02/242.02.92.

OPGEPAST! DE STILLE DODER KOMT THUIS LANGS.

De VZW "Habitat Santé" lanceerde een nieuwe preventie-campagne tegen het aantal vergiftigingen van koolstofmonoxyde. Eén simpel telefoontje volstaat opdat een technicus van de vereniging bij U thuis langskomt teneinde uw verwarmings- en warmwater installatie na te kijken op sporen van koolstofmonoxyde. Info iedere voormiddag (woensdag, donderdag, vrijdag) van 9 tot 13 uur op het nummer 02/242.02.92.

Editeur responsable - Verantwoordelijke uitgever
Jean-Pierre Vantighem
Maison Communale - Gemeentehuis
Place Colignonplein - Schaerbeek 1030 Schaerbeek
Secrétariat de rédaction - Redactie secretariaat
Nathalie Toillon

Tél.: 02 244 72 22
Email: ntoillon@schaerbeek.irisnet.be
Rédacteur en chef - Hoofdredacteur
Marc Weber

INSERTION DE PUB
DANS LE SCHAERBEEK INFO
CONTACTEZ ERIC FURQUIM
VLAN - 02 730 33 26

